

# Les principaux engagements



## Accueil

Le responsable de l'établissement s'engage à assurer l'accueil de la clientèle par une politique de services et de prestations de qualité.

## Accessibilité

Le professionnel veille à favoriser l'accueil des personnes à mobilité réduite (femmes enceintes, seniors, personnes handicapées etc.). La labellisation Tourisme & Handicap est un plus.

## Langues étrangères

La pratique de l'anglais est recommandée, la pratique d'une autre langue étrangère en correspondance avec la nationalité des visiteurs est vivement encouragée. A défaut, le nécessaire est fait pour que les clientèles étrangères puissent comprendre les renseignements pratiques (horaires, jours d'ouverture...) et liés aux prestations proposées (traduction totale ou partielle du site Internet et des brochures).

## Promotion

La promotion de l'établissement est assurée via la diffusion d'une brochure. Si l'établissement dispose d'un site Internet, celui-ci est convivial et complet. La possibilité de réaliser une réservation en ligne est un plus.

## Valorisation de l'identité régionale

Le professionnel s'engage à devenir un ambassadeur de la démarche régionale Qualité Sud de France. Il veille à valoriser l'identité locale et régionale au moyen d'une décoration caractéristique (extérieur, accueil, lieux communs et privés), et d'outils de promotion adaptés : brochures locales et régionales, publications, objets ou produits régionaux... Le personnel est en mesure de renseigner la clientèle sur les spécificités du territoire (attraits touristiques, produits du terroir...).

## Environnement

Il est vivement conseillé d'avoir une bonne maîtrise des énergies (chauffage, climatisation, éclairage), de l'eau, du bruit et des déchets (tri sélectif).